

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 avril 2017 à 20h30

L'an deux mille dix-sept, le 12 avril à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de Caudecoste dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques PLO, Maire.

La séance était publique. Date de la convocation : 06 avril 2017.

Etaient présents: Mmes Jacqueline CORIASCO, Martine LAGARDE, Evelyne LEVEQUE, Huguette MAFFEIS, Emilie RAMIS MM. Didier BALDY, Roland DABOS, François DAILLEDOUZE, Alain DEZALOS, Yves MASSON, Frédéric PARREIN, Jean-Jacques PLO et Guy POTEREAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient excusés : Mme Maryse LESPES et Jérôme CAUNES.

Mme Maryse LESPES a donné pouvoir à M. Jean-Jacques PLO pour voter en son nom.

M Jérôme CAUNES a donné pouvoir à M. Alain DEZALOS pour voter en son nom.

M. Roland DABOS a été élu secrétaire, Mme Laurence BONNET, secrétaire générale, a été nommée secrétaire auxiliaire.

### **Vote des Taux d'imposition 2017 de la taxe d'habitation et des taxes foncières**

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2016 et de les reconduire à l'identique sur 2017 soit :

Taxe	Taux	Produit prévisionnel
<b>Taxe d'habitation</b>	8,24 %	81 733 €
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	12,50 %	80 513 €
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	65,20 %	50 139 €

Pour : 15                      Contre : 0                      Abstention : 0

### **Vote du Budget Primitif 2017 de la Commune**

#### Fonctionnement :

- Dépenses et recettes :      740 230 €

#### Investissement :

- Dépenses et Recettes :      192 246 €

Pour : 15                      Contre : 0                      Abstention : 0

### **Attribution de subventions**

MM Dabos, Plo et Potereau se retirent pour le vote des subventions afin d'éviter tous conflits personnels.

M. Dézalos nous informe qu'il ne peut utiliser la voix de M. Caunes pour les mêmes raisons.

Monsieur le Maire-adjoint propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le montant des subventions allouées aux associations selon la répartition suivante :

Associations	Libellé	Proposition
ADMR	Aide au fonctionnement	150 €
Alliance Ovalienne Caudecostoise en Bruilhois	Aide au fonctionnement	3 500 €
Amicale Laïque Caudecoste	Aide au fonctionnement	1 250 €
Amis de l'abbaye de Saint-Maurin	Aide au fonctionnement	50 €
AS Karting Caudecoste	Aide au fonctionnement	100 €
Association Climatologique Moyenne Garonne	Aide au fonctionnement	50 €
Association Accueil de loisirs ADMR « La Maison des Pitchons »	Aide au fonctionnement	20 000 €
Avenir caudecostois pétanque	Aide au fonctionnement	100 €
Foyer Beaujardin	Aide au fonctionnement	1500 €
Saint Hubert Caudecostoise (Chasse)	Aide au fonctionnement	300 €
Comité des Fêtes	Aide au fonctionnement	4 700 €
Ecole de rugby Layrac Caudecoste	Aide au fonctionnement	300 €

FNACA	Aide au fonctionnement	50 €
OCCE Coopération Scolaire	Fête de fin d'année	300 €
OCCE Coopération Scolaire	Projets pédagogiques	300 €
Patrimoine association foyer rural Beaujardin	Aide au fonctionnement	850 €
PEP Association Départ Pupilles	Aide au fonctionnement	50 €
Prévention routière	Aide au fonctionnement	50 €
Soleil d'Or	Aide au fonctionnement	500 €
Caudecoste Tennis club	Aide au fonctionnement	450 €

Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

### Question diverses

Compte-rendu de la réunion d'école

Possibilités de transactions immobilières à étudier

Intervention volontaire LGV : Des informations complémentaires sont à renseigner

Tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles

Choix de panneau de rue

La séance est levée à 22h30.